

2024

RÈGLEMENT

Appel à candidatures ouvert du 15 janvier au 15 mars 2024

1. PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

L'AUF Moyen-Orient s'associe au Centre professionnel de Médiation (CPM) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ), premier centre universitaire de médiation au Liban, pour offrir aux étudiants, enseignants ou cadres administratifs de ses universités membres au Moyen-Orient des activités de sensibilisation et de formation à la médiation, en mode présentiel ou virtuel selon la demande des établissements.

L'objectif principal de cette action en médiation est de développer chez le public universitaire une écoute active et une capacité à mieux communiquer, mais aussi de diffuser une culture de paix et de dialogue dans les universités.

L'AUF Moyen-Orient publie cet appel à candidatures, qui a pour finalité d'identifier les établissements intéressés à coorganiser ce type d'atelier, à distance ou en présentiel, au profit de leur public étudiant et académique.

Les demandes d'appui doivent être présentées dans le cadre d'un dossier rempli conformément au calendrier de l'appel à manifestations d'intérêt, téléchargeable depuis le site internet de l'AUF Moyen-Orient (www.auf.org/moyen-orient).

2. PROFIL DE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DEMANDANT LA FORMATION

L'établissement demandeur doit :

- être membre de l'AUF dans la région Moyen-Orient et à jour dans le règlement de ses cotisations ;
- prévoir la formation pour environ 20 à 25 apprenants ;
- communiquer à l'AUF la liste des noms des apprenants inscrits à l'atelier ;
- exiger l'assiduité des inscrits à la formation ;
- être prêt à intégrer le contenu de la formation dans le cursus et à le reconnaître sous forme de crédits (selon un format non imposé) ;
- assurer la disponibilité des apprenants pour le bon déroulement de la formation demandée ;
- produire un avis motivé de l'établissement (recteur ou président de l'université, directeur de l'établissement ou doyen de la faculté concernée...) pour proposer la formation ;
- produire l'ensemble des pièces demandées ;
- déposer le dossier de candidature dûment rempli dans les délais impartis.

Public cible :

- Étudiants inscrits dans l'établissement demandeur de la formation provenant d'une même filière ou de départements différents ;
- Enseignants rattachés à l'établissement demandeur ou se trouvant dans le même pays ;
- Cadres administratifs des universités membres.

Si le nombre des inscrits est supérieur à 30, deux ateliers peuvent être demandés par le même établissement pour un public différent.

Il est souhaitable qu'étudiants et enseignants ne soient pas regroupés dans un même atelier.

La présence d'un enseignant dans une session réservée aux étudiants peut être jugée nécessaire.

3. CONTENU / LANGUES / VOLUME HORAIRE / DURÉE

Le CPM de l'USJ proposera ses formateurs, qui sont des médiateurs, pour animer les ateliers.

Le contenu de la formation est conçu par le CPM et validé par l'AUF Moyen-Orient. Il sera donné en français, en arabe ou en anglais le cas échéant, selon le souhait de l'université d'accueil. Les demandes relatives à une formation en langue française seront privilégiées.

La formation a comme volume horaire 10 heures pour un atelier de sensibilisation et 18 heures pour une session avancée. A noter que la session avancée ne peut être donnée qu'à des personnes ayant déjà suivi un atelier d'initiation. Il revient à l'établissement demandeur de préciser la période et les dates de sa tenue.

4. DÉPÔT / PROCÉDURE DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

L'AUF Moyen-Orient procède à l'examen des dossiers puis émet un avis en concertation avec le CPM. Ils sont soumis ensuite pour avis à la Commission régionale d'experts économiques et scientifiques de l'AUF Moyen-Orient.

Les résultats sont portés à la connaissance des établissements demandeurs par courrier électronique et sur le site régional de l'AUF Moyen-Orient.

5. CALENDRIER

15 janvier 2024 : Lancement, mise en ligne et diffusion de l'appel à candidatures par l'AUF

15 mars 2024 : Clôture de l'appel à candidatures

Avril 2024 : Sélection des demandes, publication des résultats

Entre mai et décembre 2024 : Mise en œuvre des ateliers de formation

6. MODALITÉS ET NATURE DU SOUTIEN FINANCIER

Le soutien de l'AUF Moyen-Orient comprend au maximum la prise en charge du médiateur (honoraires et en cas de mobilité, titre de transport, assurance-maladie, accident et rapatriement, indemnité forfaitaire journalière).

En cas de mobilité, l'établissement universitaire demandeur de la formation assure l'accueil à l'aéroport et les repas du formateur et des apprenants pendant toute la durée de la formation.

Pour les ateliers se tenant en dehors du Liban, l'hébergement du médiateur sera à la charge de l'établissement demandeur de la formation, si possible.

Tout cofinancement associé à cette formation est encouragé.

7. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, pour être recevable, doit comprendre la totalité des pièces suivantes :

- Formulaire de candidature dûment complété par l'établissement qui fait la demande d'appui ;
- Le type du public visé et le nombre approximatif des apprenants (*la liste des noms des apprenants sera communiquée avant la tenue de la formation*) ;
- Engagement si possible de l'établissement demandeur de la formation à intégrer le contenu de la formation dans le cursus et à le reconnaître sous forme de crédits (sera considéré comme un plus pour que la demande soit acceptée) ;
- Engagement de l'établissement demandeur à permettre la disponibilité des apprenants pendant la formation ;
- Avis motivé de l'établissement (recteur ou président de l'université, directeur de l'établissement ou doyen de la faculté concernée...) pour proposer la formation à ses étudiants ou ses enseignants ou cadres.

8. CONTACTS

Pour toute question relative à l'appel, merci de nous contacter à l'adresse suivante :

AUF Moyen-Orient

(Arabie Saoudite, Chypre, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie, Irak, Iran, Jordanie, Liban, Pakistan, Palestine, Qatar, Somalie, Soudan, Turquie, Yémen)

Espace des lettres, Rue de Damas,

B.P. 11-81 Beyrouth, Liban

Contact : Madame Mirande KHALAF, Responsable de projets

Téléphone : +961 1 420 270 / Courriel : mediation-mo@auf.org

Site web: <http://www.auf.org/moyen-orient>

Consulter le site <http://www.auf.org/moyen-orient> pour les mises à jour éventuelles